



Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifiée portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n°2023-AR-80 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime en date du 22 juin 2023 portant organisation du concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe - session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-AR-19 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime en date du 14 février 2024 fixant la liste des membres du jury au concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-AR-20 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime en date du 14 février 2024 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-AR-21 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime en date du 14 février 2024 fixant les lieux de déroulement des épreuves écrites et la liste des intervenants désignés pour participer à la correction des épreuves écrites de concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-AR-46 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime en date du 16 mai 2024 fixant la liste des intervenants désignés pour participer à l'épreuve d'admission de bureautique et aux épreuves facultatives, du concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe - session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-AR-52 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime en date du 27 mai 2024 complétant la liste des intervenants désignés pour participer aux épreuves facultatives, du concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe - session 2024,

Vu les délibérations du jury en date du 03 mai 2024 fixant la liste des candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, session 2024,

Vu les délibérations du jury en date du 19 juin 2024, fixant la liste des candidats admis à l'issue des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, session 2024,

Vu les demandes présentées par les lauréats des concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe des sessions 2020 et 2022, lesquels n'ont pas été recrutés à ce jour et demandent leur maintien sur la liste d'aptitude.

ARRETE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude au grade d'adjoint administratif territorial de principal de 2^{ème} classe, est arrêtée comme suit en annexe 1.

Article 2 : La liste d'aptitude est d'une validité nationale de deux années, renouvelable deux fois, à condition que le lauréat fasse connaître son intention d'être maintenu sur cette liste au terme de la deuxième année suivant son inscription initiale et au terme de la 3^{ème} année.

La validité d'inscription sur la liste d'aptitude des lauréats du concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe - session 2024, prendra effet à compter de la date de visa de la préfecture.

Article 3 : Sont intégrés, à cette liste d'aptitude, les lauréats des concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe des sessions 2020 et 2022 dont les noms suivent :

SESSION 2020 (lauréats inscrits sur la liste d'aptitude depuis le 20/01/2021)

- DA SILVA Susana,
- FONTAINE Camille,
- FROMENTIN Noémie,
- LENOIR Justine.

Ces lauréates inscrites en quatrième année sur la liste d'aptitude du 20 janvier 2024 au 19 janvier 2025, bénéficient d'une prolongation d'inscription sur la liste d'aptitude jusqu'au 31 octobre 2025 en application des ordonnances n° 2020-351 du 27 mars 2020 et n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

A l'issue de la date du 31 octobre 2025, date de fin de prolongation d'inscription sur la liste d'aptitude, les lauréates de la session 2020 seront radiées de la liste d'aptitude. Toutefois, en application de l'article L 325-39 du code général de la fonction publique, une prolongation d'inscription sur la liste d'aptitude pourra être accordée.

SESSION 2022 (lauréats inscrits sur la liste d'aptitude depuis le 27/06/2022)

- | | | |
|----------------------|---------------------|--------------------|
| • ASTRUC Céline, | • FOSSARD Victoria | • MOUSSET Amélie |
| • BEUX Sabrina, | • FRANCOIS Arthur | • MROZ Agnès |
| • BINTEIN Martine, | • LANGLOIS Pierre | • SORET Valérie |
| • CORDIER Christelle | • LEBLOND Stéphanie | • VERDIERE Pauline |
| • DUPONQ Sabrina | • MILLET Damien | • VIROLLE Hélène |

Ces lauréats n'ayant pas fait l'objet d'une nomination au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, restent inscrits sur la liste d'aptitude pour une troisième année du 27/06/2024 au 26/06/2025. Les lauréats qui n'auront pas obtenu de poste à l'issue de cette période, devront faire connaître, à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime, leur intention d'être maintenues sur la liste d'aptitude pendant une quatrième année.

Article 4 : Monsieur le Directeur et Monsieur le Receveur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime.

Le Président,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par courrier adressé au Tribunal, sis 53, avenue Gustave Flaubert, à Rouen (76000), le Tribunal pouvant également être saisi via l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Isneauville, le 1 JUL. 2024

Le Président,
Christophe BOUILLON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20240701-2024-AR-57-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Affichage : 02/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



ANNEXE 1 de l'arrêté 2024-AR-57 fixant la liste d'aptitude au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Nom prénom	Nom patronymique
Madame ALLAIN Marie-Hélène	TEIXEIRA
Madame AMICE Mylène	LHOMMEL
Madame ASTRUC Céline	ALLEAUME
Madame AVELINE Elisa	AVELINE
Monsieur BARA Kévin	BARA
Madame BAYEUL Carine	BAYEUL
Madame BENOITS Déborah	BENOITS
Madame BEURIOT Hélène	PHILIPPE
Madame BEUX Sabrina	COURDE
Madame BINET Sandrine	LEPILLER
Madame BINTEIN Martine	BINTEIN
Madame BLONDEL Alicia	BLONDEL
Madame BLONDEL Noémie	BLONDEL
Madame BOITELLE Cindy	BERGEOT
Madame BREDEL Lise	THIBAUX
Madame BREDEVILLE Anabelle	MERONO
Madame BRÉARD épouse MOULIN Héloïse	BRÉARD
Madame CAMARA Sayou	
Madame CANTELAUBE Marion	CANTELAUBE
Madame CARPENTIER Céline	
Madame CASALTA Anaïs	CASALTA
Madame CHAUVIN Lisa	CHAUVIN
Madame CHERHAL Bakoly	RAHAMELISON
Madame COLEN Cassandra	COLEN
Madame COMPEROT Nathalie	COMPEROT
Madame COPIN Alexandra	COPIN
Madame CORDIER Christelle	
Madame COTTARD Laurence	COMELLO
Madame CRESSON Séverine	CRESSON
Madame DA SILVA Susana	DA FONSECA ALVES
Madame DEMAREST Angélique	DÉMAREST
Madame DRELANGUE Julia	DRELANGUE
Madame DUFOSSÉ Julie	ALCOVER
Monsieur DUGENETAY Arnaud	DUGENETAY
Madame DUPARC Clémence	BABIN
Madame DUPONQ Sabrina	DUPONQ
Madame DUTOT Adeline	
Madame DUVAL Aude	DUVAL
Madame ELIOT Anaïs	LAVIGNE
Madame FALAHI Habiba	
Madame FERVIN Armelle	FERVIN
Madame FONTAINE Camille	FLEURY
Madame FOSSARD Victoria	FOSSARD
Madame FRANCOIS Arthur	
Madame FROMENTIN Noémie	FROMENTIN
Madame GALLIOT-JOURDAIN Priscilla	GALLIOT-JOURDAIN
Madame GAUBERT Sophie	GAUBERT
Monsieur GRANCHER-RIVALIN Quentin	RIVALIN
Madame GRU Estelle	GRU
Madame GUIGNERY Amélie	GUIGNERY

Nom prénom	Nom patronymique
Madame HALBOUT Carine	HALBOUT
Madame HAUCHARD Lucie	HAUCHARD
Madame HEBERT Laetitia	
Madame HERR Marie	PASTEAU
Madame HOLLANDE Frédérique	HARDY
Monsieur HUVENOIT Alexandre	HUVENOIT
Madame IVORA Mélanie	IVORA
Madame JALLAIS Floréanne	
Madame JORGE ALMEIDA Rita	JORGE ALMEIDA
Monsieur LANGLOIS Pierre	LANGLOIS
Madame LE JULE Laurene	LE DU
Monsieur LEBAIR Tom	LEBAIR
Madame LEBLOND Stéphanie	LEBLOND
Madame LEFEBVRE Amandine	LEFEBVRE
Madame LEFRANCOIS Virginie	LEFRANÇOIS
Madame LEJEUNE Mélanie	LEJEUNE
Madame LEMAISTRE Audrey	FROMENTIN
Madame LENOIR Justine	LENOIR
Madame LESOUHAITIER Léonie	LESOUHAITIER
Madame MALCLES Véronique	MASSON
Monsieur MARCHAIS Serge	MARCHAIS
Madame MARGOLLÉ Kelly	
Madame MARGUERITTE Lise	VANDEKERKHOVE
Madame MASSON Sandrine	
Madame MAZIRE Aurélie	MAZIRE
Monsieur MELIH Aïssa	MELIH
Madame MERCEZ Marjorie	
Madame MILLET Damien	MILLET
Madame MOLINS Aurélia	MOLINS
Madame MORAND Elodie	MORAND
Monsieur MORY Fabien	MORY
Madame MOUSSET Amélie	HERANVAL
Madame MROZ Agnès	BOULANGER
Madame NARCISSE Laëtitia	GOMARIN
Madame PASQUIER Lucie	PASQUIER
Madame PAVAN Pauline	PAVAN
Madame PELTIER Julie	LAURENCE
Madame PENALVER Lola	PENALVER
Madame PHILIPPE Hélène	PEPIN
Madame PHILIPPE Solène	PHILIPPE
Madame POIRRIER Hélène	POIRRIER
Madame POYER Amélie	MICHEL
Madame PRÉVOST Jessica	MARTEL
Madame RATIEUVILLE Audrey	
Madame REVERTEGAT Sabrina	ALEXANIAN
Madame RIOULT Emilie	RIOULT
Madame SAADI Ornella	SAADI
Madame SANNIER Isaline	SANNIER
Madame SANSON Stéphanie	SANSON
Madame SIE Amélie	TORCHY
Madame SIMONNE Sandra	JERONIMO
Madame SÉNÉCAL Hélène	SÉNÉCAL
Madame SORET Valérie	SORET

Nom prénom	Nom patronymique
Madame TALBAUT Lucie	TALBAUT
Madame THIERRY Peroline	THIERRY
Madame TORQUET Livia	TORQUET
Madame TROCHU Nina	TROCHU
Monsieur VAN HUFFEL Baptiste	VAN HUFFEL
Madame VERDIERE Pauline	VIERDIERE
Madame VIANSSON PONTE Salima	HANI
Madame VIROLLE Hélène	
Madame WARGNEZ Solène	
Madame YGER Amélie	YGER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20240701-2024-AR-57-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Affichage : 02/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

